



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

F O N D E E E N 1 8 9 9

D E M A N D E D ' A D H E S I O N

Ce formulaire doit être rempli complètement et lisiblement par les clubs qui demandent leur adhésion à la Ligue Romande de Football.

> **Club**

Nom : _____

Année de fondation : _____ Internet : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

> **Président**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____

> **Caissier**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____

> **Secrétaire**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____

> **Informations complémentaires**

Votre club a-t-il déjà été membre de la LRF ? Si oui, quand ? _____

Quelles sont vos ressources financières ? _____

Votre club fait-il partie d'une entreprise ? Si oui, laquelle (raison sociale et adresse) ? _____

Combien de membres/joueurs compte votre club ? _____



> Conditions financières

Centre Sportif Régional Vaudois – CSRV

Les clubs membres de la Ligue Romande de Football deviennent coopérateurs de la société coopérative du centre sportif. Pour ce faire, ils s'engagent à acheter 4 parts sociales au minimum de CHF 250.— chacune. En tant que membres, ils ont ainsi la possibilité d'utiliser les installations du centre sportif et bénéficient de tarifs préférentiels.

Garantie de caisse

La première année, une garantie de caisse de CHF 250.— est demandée. Elle sera reversée au terme de la saison à la coopérative du Centre Sportif Régional Vaudois (CSRV) pour l'achat d'une part sociale.

Extrait des tarifs et calcul des frais par saison

Les tarifs ci-après sont valables par saison et par équipe. Ils peuvent être modifiés en tout temps moyennant l'accord de l'assemblée générale. Les valeurs sont indiquées en francs suisses et ne sont pas soumises à la TVA.

Frais fixes par saison

¹ Inscription uniquement au championnat	CHF 50.—
² Inscription au championnat et à la coupe	CHF 70.—
³ Frais d'adhésion la première saison	CHF 50.—

Frais variables par saison

⁶ Licence, par joueur	CHF 5.—
⁷ Qualification (contremarque), par joueur	CHF 5.—
⁸ Location du terrain, par match et par équipe	CHF 50.—
⁹ Frais d'arbitrage, par match et par équipe	CHF 40.—

Budget

Indépendamment des frais d'adhésion, il convient de prévoir pour une saison complète un budget de CHF 2,000.— par équipe. Ce montant est indiqué à titre informatif et peut varier en fonction du nombre de matches, de licences, des sanctions et des amendes (avertissements, forfaits, etc.) infligées en cours de saison.

Mode de paiement

Un acompte de CHF 1,200.— environ est demandé au début de la saison (printemps) et fait l'objet d'un décompte final détaillé en fin d'année.

Responsabilités

Le club, le président et, subsidiairement, le responsable d'équipe, sont solidaires des engagements financiers découlant de l'inscription d'une équipe aux compétitions de la LRF.

Le club mentionné dans la présente, représenté par son président et, subsidiairement, par les membres de son comité, demande son adhésion à la Ligue Romande de Football. Il déclare avoir pris connaissance des statuts et des différents règlements. Il connaît également les conditions financières de participation. Le club et ses dirigeants sont responsables et solidaires des engagements sportifs et financiers découlant de leur adhésion et participation aux compétitions de la LRF.

Les clubs qui demandent leur adhésion ont l'obligation d'assister à l'assemblée générale.

Lieu et date :

Signature du président :

Signature de l'employeur/entreprise :

¹ La signature de l'employeur est nécessaire uniquement si le club fait partie ou est pris en charge par une entreprise.

² Formulaire à renvoyer à la Ligue Romande de Football, case postale 6728, 1002 Lausanne.